

AVENANT N° 2 A LA CONVENTION PLURIANNUELLE 2014-2017

Entre :

- le MINISTERE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
représenté par le directeur des sports,
désigné ci-dessous par le ministère

et

- la Fédération française de ski nautique et de wakeboard
représentée par son président, Monsieur Patrice MARTIN
désignée ci-dessous par la fédération,
N° SIRET : 784 714 248 00050

PREAMBULE :

La convention pluriannuelle signée en 2014 par les deux parties prévoit que la subvention est notifiée chaque année par le ministère chargé des sports et en mentionne le montant prévisionnel. Le présent avenant a pour objet de définir les objectifs et actions retenus d'un commun accord pour 2016 et d'en fixer les modalités financières.

COMPLEMENT :

Considérant les mesures du comité interministériel égalité et citoyenneté du 6 mars 2015 qui prévoit notamment un droit universel au service civique d'une part et la mobilisation des fédérations sportives dans un programme « citoyens du sport » d'autre part ;

Il est ajouté au 1) de l'article 1 de la convention pluriannuelle 2014-2017 « Objet de la convention et engagements » la mention suivante :

- Obtenir l'agrément national de l'agence du service civique pour l'accueil de volontaires et promouvoir la signature de contrats (dans les structures affiliées de la fédération)
- Mettre en œuvre le plan fédéral Citoyens du sport afin de favoriser une plus grande accessibilité à la pratique sportive des jeunes âgés de 14 à 20 ans.

ARTICLE 1 : Objectifs particuliers

Dans le cadre des objectifs généraux définis à l'article 1 de la convention pluriannuelle, la fédération s'engage à mettre en œuvre la politique et les moyens nécessaires à la réalisation des objectifs partagés définis à l'article 1 et plans d'actions figurant dans les tableaux annexés au présent avenant tant pour la performance que pour le développement.
Les annexes font partie intégrale du présent document.

L'administration s'engage, sous réserve de la disponibilité des crédits, à soutenir financièrement la réalisation de ces objectifs dans les conditions exposées ci-après.

ARTICLE 2 : Modalités d'exécution de la convention pluriannuelle

Les tableaux annexés au présent avenant retracent les financements apportés en 2016 par le ministère chargé des sports aux projets de la fédération¹ concourant à la réalisation des objectifs généraux mentionnés à l'article 1 de la convention pluriannuelle et des objectifs et actions particuliers prévus.

ARTICLE 3 : Montant de la subvention et conditions de paiement

Le montant de la subvention attribuée à la fédération sur le programme Sport pour l'année 2016 s'élève à 534 314 €. Déduction faite de l'avance prévisionnelle versée, soit 217 104 €, le solde restant s'élève à 317 210 €. Il est versé en une fois, après signature du présent avenant.

Par ailleurs pour mémoire, il convient d'ajouter à cette subvention 125 000 € concernant les aides personnalisées (toutes charges comprises) aux sportifs de haut niveau de la fédération mises en place auprès du Comité national olympique et sportif français (CNOSF). Le CNOSF est chargé d'en assurer le versement aux sportifs, conformément aux indications de la fédération, laquelle s'engage à respecter les orientations fixées en ce domaine par le ministère.

Au total, le soutien financier direct du ministère s'élève donc à 659 314 €.

Aussi, la valorisation des cadres techniques affectés par le ministère en qualité de conseillers techniques sportifs auprès de la fédération s'élève à : **551 200€.**

Pour mémoire, la subvention d'un montant de 13 400 € précédemment versée au titre des indemnités de sujétion attribuées par le ministère aux agents publics exerçant des missions de conseillers techniques sportifs auprès de la fédération, conformément aux articles R. 131-16 et R. 131-23 du Code du sport est remplacée par le versement direct aux agents, par le ministère, d'une indemnité d'un montant égal.

ARTICLE 4 :

Les autres clauses de la convention initiale non contraires au présent avenant demeurent applicables.

LE PRESIDENT DE LA FEDERATION
FRANÇAISE DE SKI NAUTIQUE ET DE
WAKEBOARD



- 1 JUL. 2016
Fait à Paris, le 1^{er} juillet 2016, par le ministre de la ville,
de la jeunesse et des sports
Pour la directrice des sports
adjoins à la direction des sports
LE DIRECTEUR DES SPORTS
Chef de service


Claudie SAGNAC

WISE LE 23/07/2016 DANS CHORUS PAR LE
CONTROLEUR BUDGETAIRE ET
COMPTABLE MINISTERIEL
N° EJ 2191281586

¹ -dont le coût prévisionnel inscrit sur la demande de subvention est rappelé sur les tableaux annexes en regard de la subvention accordée

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 – Objectifs et indicateurs de performance

Annexe 2 - Objectifs partagés et moyens financiers

Annexe 3 – Relevé d'identité bancaire

Objectifs et indicateurs de performance nationaux retenus par le ministère		2014		2015		2016		2017	
		Réalisé	Cible	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible
Accroître la pratique sportive, notamment au sein des clubs, en apportant une attention particulière aux publics prioritaires									
	Nombre de licences	16705	25000	17235	25000	31000	37000		
	Nombre d'ATP	0	0	0	0	0	0		
	Nombre total de licences et d'ATP	16705	25000	17235	25000	31000	37000		
	Nombre et taux de licences féminines	5406 (32,36%)	8750 (35%)	5688 (33%)	10850 (35%)				
	Nombre et taux de licences en ZUS	(%)	(%)	(%)	(%)				
	Nombre et taux de licences de jeunes de 14 à 20 ans	1988 (11,78%)	10500 (42%)	1695 (9,83%)	10500 (42%)				
	Nombre de clubs accueillant des personnes en situation de handicap	25	30	13	30	35	40		
Promouvoir la rigueur financière et l'efficacité des fédérations sportives									
	Solidité financière	-172,3	-23,0 %	0	-23,0 %				
Conforter le rang de la France parmi les grandes nations sportives									
	Rang sportif de la France	2	2	2	1	1	1		
Renforcer le respect de l'éthique dans le sport et préserver la santé des sportifs									
	Taux de suivi médical complet - SHN	59,62%	100%	69,57%	100%	100%	100%		
	Taux de suivi médical complet - Sports	62,96%	100%	69,23%	100%	100%	100%		
Emplois d'avenir									
	Nombre d'emplois d'avenir	0	0	0	0				
Lettres de missions signées dans CTS-Web									
	Nombre et taux de lettres de missions signées	7 (87,5%)	100%	4 (50%)	100%				
Objectifs partagés		N°2 Réalisé	N°1 Réalisé	N Réalisé	N Cible	N Réalisé	N Cible	N Réalisé	N Cible
Engager la FFSNW dans une démarche de développement économique									
	Montant de la valorisation financière des partenariats privés				32000		34200		36620
	Taux de lettre signées	75%		88%	100%		100%		100%
Accompagnement de la structuration fédérale vers une labellisation qualitative des clubs									
	Nombre de clubs labellisés/nombre total de clubs	37%		30% (nouveaux Labels 2015)	47%		53%		60%
Développer une politique de féminisation									
	Nombre d'actions montées/Nombre d'officials formées/Nombre de femmes touchées/Nombre SHN issues du programme	2/0/100/2		2/0/120/40NL/2	3/10/150/3		3/10/150/3		3/10/150/3
Accompagnement des nouvelles pratiques éco-responsables: Téléski (Wakeboard et Ski classique Cable)									
	Nombre total de structures câbles affiliées ou agrées - Nombre de structures câbles affiliées/Nombre de structures câbles existantes (Full)	4775%		57/68%	42 / 77%		51 / 85%		59 / 91%
Développer une politique spécifique pour les territoires ultra marins									
	Nombre de skieurs/riders issus des clubs en territoires ultra marins en sélection France	4/60%		4/60%	5 / 60%		5 / 70%		6 / 80%
	Nombre de licenciés 10-20ans touchés par le programme/Nombre de licenciés 10-20 ans TUM	8		8	9		10		11
Renforcer la représentation de la France dans les instances internationales									
	Nombre d'Elus FFSNW dans les instances IWWF/E&AWWF. Obtention Euro open 2015 et World 2017	0		Non réalisé	60%		70%		80%
Identifier et accompagner les jeunes talents régionaux vers la performance sportive nationale									
	(création d'une liste "sportif élite régional"/nombre d'organes déconcentrés régionaux mobilisés dans l'identification des jeunes talents/nombre total d'organes déconcentrés régionaux	25		24	27		33		38
RELEVE, collectif 2020: Renouvellement de l'élite avec les collectifs Challenge, Cadet, Junior et rang de la France dans les catégories Cadet et Junior									
	Résultats aux compétitions internationales de référence par catégories d'âges	14		31	20		20		25
SENIORS, Collectif 2016: Performance des équipes de France seniors									

Annexe 1 - Objectifs et indicateurs

	60%	61%	63%	83%	100%
Accompagnement /insertion socio-professionnelle des sportifs (ves) de haut niveau					
Engager la refonte de l'architecture de formation aux métiers du ski nautique et du wakeboard: technique (diplômes fédéraux) et professionnalisant (Diplômes d'Etat)	143/7	110/49	180/30	170/40	200/50
Assurer la formation des acteurs de la vie fédérale	?	27	30	30	30
Formation des cadres à partir d'échanges internationaux	Non réalisé	Non réalisé	5	5	5
Renforcer la structuration territoriale de la FFSNW grace à la politique technique fédérale	6	9 dont 5 ETR appliqué	11	14	17
Protection de la santé des sportifs					
Plan de développement de la pratique pour les personnes handicapées					
Parcours de l'Excellence Sportive					
RELEVE, collectif 2020 (Wakeboard câble); Renouvellement de l'élite avec les collectifs	6	3	5	8	9

Objectifs / Action / Rubrique	Montants			Engag. fédéral
	Budget	Demande	Accordé	
Protection de la santé des sportifs	34 800 €	34 800 €	34 800 €	19 314 €
Action 3				15 486 €
Protection de la santé du pratiquant (SMR)	34 800 €	34 800 €	34 800 €	15 486 €
Plan de développement de la pratique pour les personnes handicapées	15 000 €	15 000 €	15 000 €	11 000 €
Action 1				11 000 €
Correction des inégalités d'accès à la pratique sportive	15 000 €	15 000 €	15 000 €	11 000 €
Renforcer la structuration territoriale de la FFSNW grace à la politique technique fédérale	125 000 €	104 000 €	104 000 €	46 000 €
Action 1				46 000 €
Structuration fédérale	125 000 €	104 000 €	104 000 €	46 000 €
Action 2				0 €
Indemnités de sujétions des CTS (ICTS)	0 €	0 €	0 €	0 €
Identifier et accompagner les jeunes talents régionaux vers la performance sportive nationale	0 €	0 €	0 €	0 €
Action 1				5 000 €
Structuration fédérale	20 000 €	15 000 €	15 000 €	5 000 €
Accompagnement de la structuration fédérale vers une labellisation qualitative des clubs	7 500 €	5 000 €	5 000 €	2 500 €
Action 1				2 500 €
Structuration fédérale	7 500 €	5 000 €	5 000 €	2 500 €
Accompagnement des nouvelles pratiques éco-responsables: Téléski (Wakeboard et Ski classique Cable)	15 000 €	10 000 €	10 000 €	5 000 €
Action 1				5 000 €
Promotion des pratiques sportives pour tous	15 000 €	10 000 €	10 000 €	5 000 €
Développer une politique de féminisation	20 000 €	15 000 €	15 000 €	6 000 €
Action 1				6 000 €
Correction des inégalités d'accès à la pratique sportive	20 000 €	15 000 €	14 000 €	6 000 €
Développer une politique spécifique pour les territoires ultra marins	5 000 €	5 000 €	3 000 €	2 000 €
Action 1				2 000 €
Correction des inégalités d'accès à la pratique sportive	5 000 €	5 000 €	3 000 €	2 000 €
Assurer la formation des acteurs de la vie fédéral	25 000 €	15 000 €	10 000 €	15 000 €
Action 4				15 000 €
Formations fédérales	25 000 €	15 000 €	10 000 €	15 000 €
Engager la refonte de l'architecture de formation aux métiers du ski nautique et du wakeboard: technique (diplômes fédéraux) et professionnalisant (Diplômes d'Etat)	15 000 €	15 000 €	9 000 €	6 000 €
Action 4				6 000 €
Professionalisation de l'activité	15 000 €	15 000 €	9 000 €	6 000 €
Accompagnement l'insertion socio-professionnelle des sportifs (ves) de haut niveau	125 000 €	125 000 €	125 000 €	0 €
Action 2				0 €
Aides personnalisées (AP)	125 000 €	125 000 €	125 000 €	0 €
RELEVÉ, collectif 2020: Renouvellement de l'élite avec les collectifs Challenge, Cadet, Junior et rang de la France dans les catégories Cadet et Junior	130 000 €	130 000 €	116 000 €	14 000 €
Action 2				14 000 €
Collectif RELEVÉ - Stages et compétitions	130 000 €	130 000 €	116 000 €	14 000 €

SENIORS, Collectif 2016: Performance des équipes de France seniors	220 000 €	220 000 €	215 000 €	5 000 €
Action 2	220 000 €	220 000 €	215 000 €	5 000 €
Collectif SENIOR - Stages et compétitions	220 000 €	220 000 €	215 000 €	5 000 €
Parcours de l'Excellence Sportive	40 000 €	25 000 €	25 000 €	15 000 €
Action 2	40 000 €	25 000 €	25 000 €	15 000 €
Parcours de l'excellence sportive (PES)	40 000 €	25 000 €	25 000 €	15 000 €
Accroître la pratique sportive, notamment au sein des clubs, en apportant une attention particulière aux publics prioritaires				
Action 1	33 450 €	16 500 €	10 000 €	23 450 €
Promotion des pratiques sportives pour tous	33 450 €	16 500 €	10 000 €	23 450 €
TOTAL	850 750 €	750 300 €	659 314 €	171 436 €

Dont montant destiné aux aides personnalisées : 125 000 €

Montant total de la subvention versée par le ministère hors aides personnalisées : 534 314 €

Crédit du Nord ★

Relevé d'Identité Bancaire (RIB)

Titulaire du compte

FEDERATION FSE DE SKI NAUTIQUE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

30076	02058	12542600200	14
Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB

Domiciliation

PARIS CLEMENT MAROT

Identifiant international de compte bancaire - IBAN

FR76 3007 6020 5812 5426 0020 014

Identifiant international de l'établissement bancaire - BIC

SWIFT BIC : NORDFRPP